

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **7 décembre 2020** à 19h30.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Bianka Côté
Siège #2 - Bernard Grenier
Siège #3 - Daniel La Boissière
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Douglas E. Mccaffery
Siège #6 - Linda Therrien

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Bergeron.
Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 2 novembre 2020
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS
- 5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT
 - 5.1 - Demande de lotissement CPTAQ pour Service Martin Dumont Inc.
- 6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 6.2 - Acceptation des dépenses
 - 6.3 - Demandes de la Bibliothèque de Milan
 - 6.4 - Indexation des salaires des employés et des élus pour 2021
 - 6.5 - Adhésion aux services de l'Escouade canine MRC 2017
- 7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie
 - 7.2 - Embauche homme de voirie temps partiel
 - 7.2.1 - Embauche d'un homme de voirie supplémentaire à temps partiel et sur appel
 - 7.3 - Fermeture de la Ruelle Mc Leod pour l'hiver
 - 7.4 - Programme d'aide à la voirie locale - Volet Entretien des routes locales - Dossier : 2020-30040-05-0406
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
- 9 - LOISIRS-TOURISME
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- 11 - LÉGISLATION
 - 11.1 - Adoption règlement de taxation 2021 no : 2020-04
 - 11.2 - Adoption règlement no : 2020-03 relatif à l'occupation du domaine public de la Municipalité de Milan
 - 11.3 - Avis de motion et projet de règlement décrétant l'instauration d'un programme de revitalisation à l'égard de certains secteurs de la municipalité # 2021-01
- 12 - VARIA
 - 12.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil

- 12.2 - Calendrier des séances du conseil 2021
- 12.3 - Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes
- 12.4 - Modification des heures d'ouverture du bureau municipal
- 12.5 - Demande d'aide financière pour Place aux jeunes du Granit, chapeauté par l'organisme Intro-Travail et Carrefour Jeunesse-Emploi du Granit
- 12.6 - Demande d'aide financière Fondation Maison La Cinquième Saison
- 12.7 - La Constellation du Granit
- 13 - CORRESPONDANCE
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 2 novembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Linda Therrien et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de sa dernière rencontre à la MRC du Granit ainsi que les élus ayant des faits à partager.

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis : pour la période du mois de novembre 2020.

Rénovation	:		1
Captage	d'eau	:	1
Lotissement	:		1

2020-12
6051

5.1 - Demande de lotissement CPTAQ pour Service Martin Dumont Inc.

Demande de lotissement CPTAQ pour Service Martin Dumont Inc.

ATTENDU QUE Service Martin Dumont Inc. s'adresse à la CPTAQ afin d'obtenir l'autorisation d'acquérir le lot 4 501 022 situé dans la Municipalité de Milan;

ATTENDU QUE Johanne Moulard désire conserver la partie résiduelle de sa propriété qui inclus les lots 4 501 424, 6 339 108, 5 577 546 et le lot 4 501 421;

ATTENDU QUE le lot 4 501 022, d'une superficie de 14,46 hectares, inclus une partie située en zone agroforestière d'une superficie de 5,41 hectares;

ATTENDE QUE la partie du lot 4 501 022 situé en zone agricole est contiguë au lot 4 501 021 qui est entièrement inclus en zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 29 de la LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES, cela nécessite le dépôt d'une demande à la Commission pour lotissement et aliénation;

CONSIDÉRANT QUE le potentiel agricole des sols du site visé est de faible qualité pour l'agriculture, soit de classe 7 et varie généralement entre les classes 5 et 7 dans le milieu environnant;

CONSIDÉRANT QUE la partie du lot 4 501 022, située agricole sera conservée;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme à la réglementation municipale actuellement en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE les critères de l'article 62 de la LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC ont été considérés;

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser et d'appuyer la demande de Service Martin Dumont Inc.

ADOPTÉE

6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

6.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no. 2836 au chèque no. 2868 pour un montant total de 56 771,13\$

Salaires: chèque no. 2758 au chèque no. 2781 pour un montant total de 16 429,36\$

Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 1 566,31\$

Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 3 908,44\$

ADOPTÉE

2020-12 6052 6.3 - Demandes de la Bibliothèque de Milan

La Municipalité de Milan a reçu des demandes de la part de la Bibliothèque de Milan, IL EST PROPOSÉ par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter les demandes.

ADOPTÉE

2020-12 6053 6.4 - Indexation des salaires des employés et des élus pour 2021

Indexation des salaires des employés et des élus pour 2021

IL EST PROPOSÉ par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité des membres du conseil;

QUE l'échelle salariale soit adoptée jusqu'en 2024 avec les modifications apportées sur certaines fonctions;

QUE le salaire des employés municipaux à temps plein soit augmenté de 1.5% pour l'année 2021;

QUE le salaire des employés municipaux ci-dessous soit réajusté selon l'échelle suivante:

- Responsable de voirie temps plein à 1.5% (IPC 0.5% + 1%) tel que spécifié au point précédent;
- 2e homme de voirie, le salaire réajusté à 2\$/h de moins que le responsable de voirie;
- 3e homme de voirie, le salaire réajusté à 3\$/h de moins que le responsable de voirie.

QUE le salaire des conseillers soit réajusté au montant de 3 384,91\$ pour l'année 2021 et QUE le salaire du maire soit réajusté au montant de 10 154.69\$ pour l'année 2021;

QUE cette augmentation sera effective à partir du 1er janvier 2021;

ADOPTÉE

2020-12
6054

6.5 - Adhésion aux services de l'Escouade canine MRC 2017

APPLICATION DU RÈGLEMENT HARMONISÉ SUR LES ANIMAUX ET RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI VISANT À FAVORISER LA PROTECTION DES PERSONNES PAR LA MISE EN PLACE D'UN ENCADREMENT CONCERNANT LES CHIENS

ATTENDU QU'en 2013, le Règlement harmonisé sur les animaux no. 2013-80 de la Municipalité de Milan est entré en vigueur;

ATTENDU QUE le règlement sur les Animaux prévoit la nomination d'un fonctionnaire municipal pour son application;

ATTENDU QUE le 3 mars 2020 est entré en vigueur le Règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens;

ATTENDU QUE l'article 5 de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens prévoit que la Municipalité ou son fonctionnaire mandaté est désigné pour appliquer son cadre législatif;

ATTENDU QUE l'article 6 de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens prévoit que la Municipalité peut désigner un organisme pour assurer le respect du cadre législatif;

ATTENDU QUE la Municipalité de Milan a reçu une offre de services de l'Escouade canine MRC 2017 pour la gestion des animaux errants et les chiens dangereux sur son territoire;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Milan a accepté de signer une entente avec l'Escouade canine MRC 2017;

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité des membres du conseil:

QUE le conseil de la Municipalité de Milan nomme M. Jean-François Boulet à titre de fonctionnaire de la Municipalité, désigné pour appliquer le cadre législatif de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et Règlement harmonisé sur les Animaux no. 2013-80.

QUE le conseil de la Municipalité de Milan nomme l'Escouade canine MRC 2017 pour assurer le respect de son Règlement harmonisé sur les Animaux no. 2013-80, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2021.

QUE le conseil de la Municipalité de Milan nomme l'Escouade canine MRC 2017 pour assurer le respect de la Loi en ce qui a trait au Règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2021 au coût de 2,75\$/habitants, taxes en sus, montant indexable avec l'IPC annuellement dans les années subséquentes;

QUE le conseil de la Municipalité de Milan nomme Madame Sylvia Roy, directrice générale, secrétaire-trésorière pour signer l'entente de l'offre de services animaliers 2021 avec l'Escouade Canine MRC 2017;

ADOPTÉE

7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

7.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie

L'inspecteur en voirie dépose son rapport pour la période du mois de novembre 2020.

2020-12 6055 7.2 - Embauche homme de voirie temps partiel

Tel que discuté lors du plénier du 2 novembre 2020, il a été décidé par le conseil municipal d'embaucher Monsieur William Bernard Morin comme 3e homme de voir à temps partiel.

IL EST PROPOSÉ par Daniel La Boissière et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil de mandater le maire, Monsieur Jacques Bergeron et la directrice générale, Madame Sylvia Roy afin de signer le contrat de travail avec Monsieur William Bernard Morin aux conditions établies par le conseil municipal.

ADOPTÉE

2020-12 6056 7.2.1 - Embauche d'un homme de voirie supplémentaire à temps partiel et sur appel

Embauche d'un homme de voirie supplémentaire à temps partiel et sur appel, afin de remplacer les employés lors d'imprévus, congés de maladie ou autres et ainsi avoir le personnel nécessaire pour effectuer le travail de voirie.

IL EST PROPOSÉ par Linda Therrien et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'accepter d'embaucher Monsieur Gratien Roy à temps partiel et de mandater le maire, Monsieur Jacques Bergeron et la directrice générale, Madame Sylvia Roy afin de signer le contrat de travail aux conditions établies par le conseil municipal.

ADOPTÉE

2020-12 6057 7.3 - Fermeture de la Ruelle Mc Leod pour l'hiver

Tel que discuté au plénier du 2 novembre 2020, IL EST PROPOSÉ par Douglas E. Mccaffery et résolu à la majorité des membres du conseil, de fermer la ruelle Mc Leod pour la saison hivernale afin de plus être obligé de déneiger avec le camion à neige. Le déneigement de la ruelle se fera avec la pelle rétrocaveuse et la rue sera fermée par des blocs de ciment. Les résidents de cette ruelle sont d'accord avec cette décision.

ADOPTÉE

2020-12 6058 7.4 - Programme d'aide à la voirie locale - Volet Entretien des routes locales - Dossier : 2020-30040-05-0406

Programme d'aide à la voirie locale - Volet Entretien des routes locales - Dossier : 2020-30040-05-0406

ATTENDU QUE le ministère des Transports versera une compensation de 144

675\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de René Turcotte appuyé par Daniel La Boissière, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Milan informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

9 - LOISIRS-TOURISME

10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

11 - LÉGISLATION

2020-12 6059 11.1 - Adoption règlement de taxation 2021 no : 2020-04

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopté le règlement de taxation no : 2020-04 intitulé RÈGLEMENT DE TAXATION 2021, tel qu'il apparaît au livre des règlements de la Municipalité de Milan.

ADOPTÉE

2020-12 6060 11.2 - Adoption règlement no : 2020-03 relatif à l'occupation du domaine public de la Municipalité de Milan

IL EST PROPOSÉ par Douglas E. Mccaffery résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopté no : 2020-03 intitulé RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ DE MILAN, tel qu'il apparaît au livre des règlements de la Municipalité de Milan.

ADOPTÉE

2020-12 6061 11.3 - Avis de motion et projet de règlement décrétant l'instauration d'un programme de revitalisation à l'égard de certains secteurs de la municipalité # 2021-01

Un avis de motion est donné par Douglas E. Mccaffery, que lors de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal, il y aura adoption du règlement no: 2021-01 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'INSTAURATION D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION À L'ÉGARD DE CERTAINS SECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ ET ABROGEANT EN TOTALITÉ TOUT RÈGLEMENT ANTÉRIEUR AYANT LE MÊME EFFET DONT LE RÈGLEMENT # 2019-02.

ADOPTÉE

12 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

12.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 11 janvier 2021 à 19h30.

2020-12 6062 12.2 - Calendrier des séances du conseil 2021

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le

conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des 12 prochaines séances ordinaires du conseil municipal pour 2021. Ces séances débuteront à 19h30:

- Lundi 11 janvier 2021, car de retour de vacance le 4 janvier 2021
- Lundi 1er février 2021
- Lundi 1er mars 2021
- Mardi 6 avril 2021, car congé Pâques le lundi 5 avril 2021
- Lundi 3 mai 2021
- Lundi 7 juin 2021
- Lundi 5 juillet 2021
- Lundi 9 août 2021, car de retour de vacances le 2 août 2021
- Mardi 7 septembre 2021, car congé fête du Travail le lundi 6 septembre 2021
- Lundi 4 octobre 2021
- Lundi 1er novembre 2021
- Lundi 6 décembre 2021

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

**2020-12
6063 12.3 - Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes**

Le bureau municipal fermera du 23 décembre 2020 au 5 janvier 2021. De retour mercredi 6 janvier 2021.

ADOPTÉE

**2020-12
6064 12.4 - Modification des heures d'ouverture du bureau municipal**

Les heures d'ouverture au public pour le bureau municipal seront modifiées à partir du 6 janvier 2021.

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

ADOPTÉE

**2020-12
6065 12.5 - Demande d'aide financière pour Place aux jeunes du Granit, chapeauté par l'organisme Intro-Travail et Carrefour Jeunesse-Emploi du Granit**

Une demande de soutien financier est demandée par Place aux jeunes du Granit, chapeauté par l'organisme Intro-Travail et Carrefour Jeunesse-Emploi du Granit, afin de leur permettre de maintenir leurs services.

IL EST PROPOSÉ par Linda Therrien et résolu à l'unanimité des membres du conseil de ne pas accepter de contribuer financièrement à leur demande d'aide financière.

ADOPTÉE

**2020-12
6066 12.6 - Demande d'aide financière Fondation Maison La Cinquième Saison**

Une demande de soutien financier est demandée par la Fondation Maison La Cinquième Saison, afin de leur permettre de soutenir financièrement les activités de la Maison La Cinquième Saison conjointement avec les subventions gouvernementales qui sont malheureusement insuffisantes.

IL EST PROPOSÉ par Daniel La Boissière et résolu à l'unanimité des membres du conseil de ne pas accepter de contribuer financièrement à leur demande d'aide financière.

ADOPTÉE

2020-12 6067 12.7 - La Constellation du Granit

La Constellation du Granit sollicite la Municipalité de Milan afin d'adhérer à l'insertion de livres neufs dans les paniers de Noël 2020.

Pour une quatorzième année consécutive, les partenaires de la Constellation du Granit unissent leurs efforts afin d'insérer, dans les prochains paniers de Noël des familles ciblées par la Banque alimentaire du Granit, des livres neufs pour les enfants âgés entre 0 et 12 ans du territoire de la MRC du Granit.

Il est difficile de savoir quel est le nombre exact de livres qui seront affectés aux différentes catégories d'âge des enfants de notre municipalité, mais le prix des livres pour les enfants de 0 à 5 ans est de 7,25\$, pour les enfants de 6 à 8 ans, le prix est de 10,50\$ et le prix de 12,75\$ pour les enfants de 9 à 12 ans.

IL EST PROPOSÉ par Bianka Côté et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal d'accepter d'être partenaire de la Constellation du Granit pour les paniers de Noël 2020.

ADOPTÉE

13 - CORRESPONDANCE

- Infolettre régionale Défi 2025

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil que cette séance ordinaire soit levée à 20h35.

ADOPTÉE

Jacques Bergeron, maire

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Milan, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Sylvia Roy, directrice générale, secrétaire-trésorière

Je, Jacques Bergeron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142(2) du Code municipal*.

Jacques Bergeron, maire